

Date de dépôt : 9 mars 2009

Réponse du Conseil d'Etat

à l'interpellation urgente écrite de Mme Anne Mahrer : l'ancienne Ecole de chimie rate le 450^{ème} anniversaire de l'Université

Mesdames et
Messieurs les députés,

En date du 18 février 2009, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une interpellation urgente écrite qui a la teneur suivante :

L'Université fête ses 450 ans. Les festivités prévues s'annoncent à la hauteur de l'événement : personnalités d'exception. Dies Academicus à la cathédrale, expositions, conférences, cafés des sciences, ateliers thématiques. L'Alma Mater ouvre ses portes et convie le public, de février à décembre, à venir découvrir toutes les facettes de l'institution. La fête sera belle et le public conquis. Les 500 000 francs alloués pour l'occasion devraient y contribuer.

Un lieu ne figure pas dans ce bel élan d'ouverture, le bâtiment des Philosophes, ancienne Ecole de chimie. Derrière ses façades nettoyées et sa porte vernie, des personnes travaillent, étudient dans des conditions indignes pour Genève et sa Faculté des Lettres, les livres partent en fumée. L'incendie du 29 juin 2008 a achevé un tableau dont l'histoire de l'art se serait bien passée.

Ce 450^{ème} devait être l'occasion de fêter la restauration de ce bâtiment, l'inauguration d'une grande bibliothèque et le plaisir retrouvé de travailler et étudier à la Faculté des Lettres.

Malheureusement, sous les plafonds noircis et devant les murs en lambeaux, le bal des Philosophes n'aura pas lieu.

Ma question est la suivante :

Le DCTI attend-il le 500^{ème} anniversaire de l'Université pour agir ?

REPOSE DU CONSEIL D'ETAT

Le bâtiment de l'Ecole de chimie fait partie du projet de regroupement des bibliothèques de la Faculté des lettres et de théologie impliquant la restructuration complète des locaux des bâtiments d'Uni-Bastions (bâtiment central et aile Jura) ainsi que du bâtiment des Philosophes (ancienne Ecole de chimie). Ce projet de grande envergure a été initié il y a plusieurs années et est dans sa phase finale de planification.

Les trois bâtiments concernés sont à l'inventaire des monuments historiques et nécessitent une attention particulière sur le plan de la restauration et de la nature des travaux à réaliser.

Les travaux de restauration du bâtiment des Philosophes se dérouleront par étapes, dès 2010.

Dans l'intervalle, le département des constructions et des technologies de l'information poursuit les travaux consécutifs à l'important incendie survenu en juin 2008 et effectue en parallèle les travaux de maintenance nécessaires à la poursuite des activités universitaires. Ces travaux seront achevés d'ici fin août 2009.

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite, Mesdames et Messieurs les députés, à prendre acte de la présente réponse.

AU NOM DU CONSEIL D'ETAT

Le chancelier :
Robert Hensler

Le président :
David Hiler